

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 18, numéro 2, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702170ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702170ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1987). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 18(2), 405–423. <https://doi.org/10.7202/702170ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1987)

A — Aperçu général

Le gouvernement canadien poursuivait au cours de l'hiver ses efforts contre l'apartheid, notamment en manifestant son appui aux doléances exprimées par les dirigeants de six pays africains, dont trois de la ligne de front, lors de la visite du premier ministre Mulroney au Zimbabwe et au Sénégal. L'intérêt marqué du gouvernement pour le développement de liens serrés avec l'Asie ne se démentait guère non plus lors des trois derniers mois, comme en témoignaient le voyage du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, dans le sous-continent asiatique, et celui de la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, à Hong Kong, en Chine, et en Thaïlande. Poursuite encore des grands dossiers avec les États-Unis; libre-échange et pluies acides, auxquels s'ajoute depuis quelque temps la souveraineté dans l'Arctique canadien, étaient à l'agenda canado-américain. D'autre part, on apprenait la conclusion d'une entente franco-canadienne visant à résoudre le problème de longue date soulevé par l'établissement de la frontière maritime autour des Îles Saint-Pierre et Miquelon et par les contingents sur la pêche française au large des côtes canadiennes. Des événements qui se sont déroulés sur la scène nationale, on retiendra surtout les changements apportés au processus canadien de reconnaissance du statut de réfugié à la suite de l'arrivée sans cesse grandissante de revendicateurs de ce statut au pays.

B — Les politiques de défense

Dans le budget fédéral déposé le 18 février aux Communes, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, annonçait des coupures de \$200 millions au budget de la Défense pour 1987-1988 par rapport à l'augmentation prévue l'an dernier. Il affirmait toutefois que cette somme n'était que reportée au budget 1988-1989. Le budget de la Défense dépassera néanmoins pour la première fois les \$10 milliards lors de la prochaine année fiscale, passant à \$10,2 milliards. Il était de \$9,76 milliards en 1986-1987¹. Quant au Livre blanc sur la politique canadienne de défense, le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, évoquait le 30 mars la possibilité que sa publication n'ait lieu qu'à l'automne².

1. *The Globe and Mail*, 19 février 1987, p. B8.

2. Rollande PARENT, *Le Devoir*, 31 mars 1987, p. 2.

* *Documentaliste au CQRI. Cette chronique a été rédigée en collaboration avec Pierre Lizée, assistant de recherche au Centre québécois de relations internationales.*

Revue Études internationales, volume XVIII, n° 2, Juin 1987

1 – DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Le 1^{er} mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, affirmait voir un « développement positif » dans la déclaration du Secrétaire général Gorbatchev à l'effet que l'Union soviétique serait prête à conclure un accord distinct sur le retrait des forces nucléaires intermédiaires (INF) en Europe. M. Clark notait par contre que la réalisation d'un tel accord ne serait pas chose facile puisque certaines questions pourraient y faire obstacle, notamment la réduction des armes nucléaires à courte portée et les mesures de vérification³.

Quatre jours plus tard, à l'occasion de la visite à Ottawa de M. Paul Nitze, conseiller spécial pour le contrôle des armements auprès du président Reagan, M. Clark réitérait en ces termes la position du gouvernement canadien quant à une interprétation stricte du traité ABM par les États-Unis :

L'adoption d'une interprétation plus large pourrait avoir sur la stabilité et la sécurité internationales des répercussions politiques et stratégiques notables qui demandent d'être examinées et analysées soigneusement. Toute mesure unilatérale, venant de l'une ou l'autre partie au traité, qui pourrait affecter l'équilibre stratégique actuel inquiéterait vivement le Canada⁴.

M. Clark soulignait aussi que le Canada appuie pleinement la position américaine aux négociations de Genève. Outre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Nitze rencontrait le premier ministre Mulroney et le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty⁵.

La visite à Ottawa du conseiller spécial pour le contrôle des armements auprès du président Reagan coïncidait avec celle de M. Viktor Karpov, directeur général du bureau chargé du contrôle des armements au ministère des Affaires étrangères de l'Union soviétique. M. Karpov s'entretenait pour sa part avec le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. J.H. Taylor, avec qui il fut question des progrès possibles aux négociations de Genève⁶.

2 – AUTRES QUESTIONS

Les essais du missile Cruise reprenaient le 24 février et le 1^{er} mars et se déroulaient cette année sans problème. Il s'agissait des septième et huitième essais de ce type depuis la conclusion d'une entente quinquennale avec les États-Unis. Cette entente prend fin en février 1988 mais, comme le confirmait le 24 février M. William Chambers, porte-parole du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, elle sera automatiquement renouvelée pour cinq autres années⁷.

Le 21 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, affirmait que le Canada pourrait remettre en question sa participation au projet américain de station spatiale, s'il s'avérait exact que le Pentagone entende utiliser celle-ci à des fins militaires. Les États-Unis commençaient à rencontrer leurs partenaires japonais, européens et canadiens trois semaines plus tard à Washington pour tâcher de résoudre la controverse au sujet de

3. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 40*, 1^{er} mars 1987.

4. *Ibid.*, *Discours no 87/14*, 5 mars 1987.

5. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 6 mars 1987, pp. A1-A2.

6. *Ibid.*

7. *Le Devoir*, 25 février 1987, p. 3; *The Globe and Mail*, 25 février 1987, p. A1; *Le Devoir*, 2 mars 1987, p. 16.

l'utilisation militaire de la station. Deux jours après le début des rencontres, le 13 février, M. Clark déclarait à la Chambre des communes: « [ne pas être] satisfait des explications que nous avons reçues des autorités américaines jusqu'ici » et répétait ses propos du 21 janvier⁸. Des rencontres entre des responsables du gouvernement canadien et des représentants du Département d'État américain et de la NASA devaient avoir lieu les 17 et 18 mars à Ottawa afin de régler certaines questions quant aux modalités de la participation canadienne au projet de station spatiale; les représentants canadiens avaient l'intention d'y soulever le problème de l'utilisation militaire éventuelle de la station⁹.

C — Les politiques économiques et commerciales

Dans son budget du 18 février, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, annonçait une augmentation de 5,1 % des dépenses du gouvernement fédéral en 1987-1988, parmi lesquelles on note des hausses de \$435 millions à la Défense et de \$400 millions à l'aide au développement. M. Wilson prévoyait un déficit de \$29,3 milliards sur des dépenses de \$122,6 milliards pour la prochaine année fiscale¹⁰. Lors de la présentation en chambre le 2 mars des estimés des dépenses gouvernementales pour l'exercice financier 1987-1988, le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, indiquait que les sommes allouées à l'Agence canadienne de développement international passeraient à \$2,103 milliards, augmentant ainsi de \$179,5 millions¹¹.

La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, déclarait le 13 février que le gouvernement canadien avait demandé à certains pays exportateurs de chaussures de réduire volontairement leurs envois vers le Canada; elle réitérait alors la volonté gouvernementale de ne pas rétablir les quotas sur l'importation de chaussures pour hommes et pour enfants¹².

Dix jours plus tôt, Mme Carney avait rendu public le rapport préparé par le Tribunal canadien des importations à la suite de l'enquête menée au sujet de l'importation de produits en acier allié. Le Tribunal concluait que ces produits « ne sont pas importés ou ne sont pas susceptibles d'être importés au Canada à des prix, en des quantités et à des conditions qui rendraient opportune la collecte de renseignements sur leur importation ». Mme Carney déclarait avoir demandé aux fonctionnaires de son ministère de lui faire rapport après consultation auprès de l'industrie des aciers alliés quant aux conclusions du Tribunal¹³. M. Michael Wilson annonçait dans son budget du 18 février le retrait des tarifs préférentiels accordés depuis 12 ans à l'importation de la plupart des produits en acier allié et en acier au carbone¹⁴.

Dans le but de faire de Montréal et de Vancouver des centres bancaires internationaux, le ministre des Finances déposait en Chambre le 28 janvier un avis de voies et moyens exemptant de taxes fédérales, dans ces deux villes, les dépôts et les prêts consentis à des non-résidents en devises étrangères¹⁵.

8. *The Globe and Mail*, 22 janvier 1987, p. A5; Marie TISON, *Le Devoir*, 14 février 1987, p. A5.

9. Andrew MCINTOSH, *The Globe and Mail*, 16 mars 1987, p. A10.

10. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 14 février 1987, p. 1 et p. 18.

11. *The Globe and Mail*, 3 mars 1987, p. A1.

12. Marie TISON, *Le Devoir*, 14 février 1987, p. B2; *The Globe and Mail*, 14 février 1987, p. B4.

13. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 19*, 3 février 1987.

14. Andrew MCINTOSH, *The Globe and Mail*, 19 février 1987, p. B8.

15. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 29 janvier 1987, p. 1 et p. 16.

Le ministère des Affaires extérieures annonçait au début du mois de janvier une réorganisation de ses programmes d'aide à l'exportation. À partir du 1^{er} avril, il fusionnera ses deux programmes actuels d'aide à l'exportation, le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et le Programme des projets de promotion (PPP), afin de créer une nouvelle formule de Programme de développement des marchés d'exportation¹⁶.

Les conseillers en investissement de neuf grandes missions à l'étranger participaient au Canada durant les semaines du 9 et du 16 mars à des réunions visant à renforcer les activités canadiennes de promotion des investissements. Lors d'une rencontre, M. Michel Côté, ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre responsable d'Investissement Canada, soulignait que le travail de ces conseillers avait contribué à faire de 1986 une année record en ce qui a trait à l'entrée nette d'investissements étrangers. Au cours de cette année, le Canada a reçu \$6,8 milliards d'investissements étrangers directs, ce qui constitue une augmentation de \$2 milliards par rapport au record précédent établi en 1981¹⁷. Enfin, *Statistique Canada* indiquait le 3 mars que la balance commerciale (biens et services) du Canada a accusé un déficit record de \$8,8 milliards en 1986¹⁸.

D — Les politiques d'aide au développement

Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures, déclarait au début de janvier que l'année 1987 serait marquée par une réforme en profondeur de l'Agence canadienne de développement international. Selon elle, il serait important que l'ACDI travaille en collaboration avec un plus grand nombre de partenaires, que ce soit dans le secteur privé, auprès des organisations non gouvernementales, des universités, des syndicats, des municipalités, ou des jeunes. Le 9 mars, Mme Landry lançait une série de publications visant à fournir des informations sur les possibilités d'affaires dans le cadre des projets d'aide au développement¹⁹.

E — Les politiques d'immigration

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoît Bouchard, annonçait le 8 janvier que les ressortissants de Turquie et de quatre pays africains (la Gambie, l'Île Maurice, le Sierra Leone et la Tanzanie) devraient désormais être munis d'un visa pour entrer au Canada. M. Bouchard déclarait avoir été amené à ajouter la Turquie à la liste des pays, en raison de l'arrivée en nombre croissant de ressortissants turcs au cours des mois précédents et par le fardeau qui s'en est suivi pour le processus canadien de reconnaissance du statut de réfugié. Dans le cas des pays africains, la décision d'exiger des visas a été prise, disait-il, à la suite d'une accumulation de preuves quant à l'utilisation frauduleuse de documents de voyage de ces pays faite par des citoyens d'autres pays dans le but d'entrer au Canada²⁰.

16. Ministère des Affaires extérieures, *CanadExport*, 14 janvier 1987, p. 3.

17. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 45*, 6 mars 1987; Investissement Canada, *Communiqué*, 17 mars 1987.

18. *Le Devoir*, 4 mars 1987, p. 7.

19. Marie TISON, *Le Devoir*, 19 janvier 1987, p. 2; Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 87-18*, 9 mars 1987.

20. Michel C. AUGER, *Le Devoir*, 9 janvier 1987, p. 1 et p. 16; Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-2*, 8 janvier 1987.

M. Bouchard et le ministre d'État à l'Immigration, M. Gerry Weiner, rendaient publics, le 20 février, certains changements administratifs destinés à empêcher le recours abusif au processus canadien de reconnaissance du statut de réfugié. Ces changements sont les suivants :

- Le cas de toutes les personnes arrivant au Canada et revendiquant le statut de réfugié sera étudié dans le cadre du processus de reconnaissance du statut de réfugié; on ne délivrera plus systématiquement de permis du Ministre ni de permis de travail aux ressortissants de certains pays.
- Tous les revendicateurs du statut de réfugié en provenance des États-Unis y demeureront temporairement jusqu'à ce que l'Immigration canadienne puisse leur accorder une audition.
- Les ressortissants qui ont besoin d'un visa pour séjourner au Canada devront aussi en obtenir un s'ils ne font que transiter au pays²¹.

Du 1^{er} janvier au 15 février, 6,120 revendicateurs du statut de réfugié sont entrés au pays²².

En annonçant les mesures visant à freiner l'afflux de revendicateurs du statut de réfugié au Canada, le ministre Bouchard assurait qu'une entente formelle empêchait les États-Unis de déporter les ressortissants qui attendent dans ce pays la tenue de leur audition par l'Immigration canadienne. Dans les jours qui suivirent, le service américain de l'Immigration niait cependant à plusieurs reprises l'existence d'une telle entente²³. Au début de mars, la presse faisait par ailleurs une large place à la grève de la faim entreprise à Montréal par une vingtaine de réfugiés latino-américains dans le but de protester contre la décision du gouvernement canadien de refuser l'entrée à près de cent Chiliens bloqués à Buenos Aires par les nouvelles procédures d'accueil des réfugiés²⁴.

Le 3 mars, le ministre Weiner démentait une information parue dans le *Globe and Mail* selon laquelle le gouvernement canadien avait l'intention d'accorder une amnistie aux revendicateurs du statut de réfugié afin d'atténuer le retard administratif créé au cours des mois précédents. À ce moment, près de 23,000 personnes attendaient une réponse à leur demande de se voir octroyer le statut de réfugié au Canada²⁵.

Dans les estimés des dépenses gouvernementales présentés en Chambre le 2 mars, on indiquait que les dépenses du ministère de l'Immigration seraient en 1987 de \$173 millions; il s'agit d'une augmentation de \$43 millions (33 %) par rapport à l'année dernière²⁶.

F — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

Le Canada devenait le premier État membre de l'Organisation des Nations Unies à avoir le 2 janvier entièrement payé sa cotisation pour l'année 1987, lorsque l'Ambassadeur et

21. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-6*, 20 février 1987.

22. Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 20 février 1987, p. A2.

23. Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 24 février 1987, pp. A1-A2; Pierre CAYOUILLE, *Le Devoir*, 25 février 1987, p. 12.

24. Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 5 mars 1987, p. A5; Pierre CAYOUILLE, *Le Devoir*, 13 mars 1987, p. 1 et p. 12.

25. Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 3 mars 1987, pp. A1-A2; Marie TISON, *Le Devoir*, 4 mars 1987, p. 3.

26. Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 3 mars 1987, p. A10.

Représentant permanent du Canada, M. Stephen Lewis, remettait au Sous-Secrétaire-général de l'Organisation un chèque de \$30,1 millions équivalant à la quote-part de 3,06 % du Canada au budget de l'ONU. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, déclarait à cette occasion que le paiement rapide de la cotisation canadienne faisait suite à une promesse en ce sens faite par le premier ministre Mulroney lors de sa visite aux Nations Unies en octobre dernier²⁷.

2 – LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

Au cours des semaines du 9 et du 16 février, le Canada présentait trois propositions à la Réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. La première portait sur le renforcement de la protection des droits et des libertés fondamentales des personnes qui appartiennent à des minorités nationales et à des cultures régionales, la deuxième suggérait certaines façons de réduire les difficultés éprouvées par ceux qui présentent une demande de déplacement pour aller dans d'autres États et la troisième demandait la levée des obstacles auxquels sont confrontés les membres de minorités ethniques et de cultures régionales qui cherchent à établir des contacts avec des gens d'autres pays avec lesquels ils ont des liens culturels, ethniques ou linguistiques étroits²⁸. D'autre part, le Canada était l'un des quatorze pays qui, le 13 mars, soumettaient à la Conférence une proposition en vue de contribuer à la lutte contre le terrorisme international²⁹.

3 – LE GATT

Le 29 janvier alors qu'elle assistait à Davos, en Suisse, à une réunion du Forum sur l'économie mondiale, la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, se disait très satisfaite des résultats de la phase d'organisation de la nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales. Mme Carney rencontrait à Genève le 2 février M. Arthur Dunkel, Directeur général du GATT, et les représentants de certains des pays qui prennent part aux NCM afin de discuter des négociations approfondies qui devaient s'engager en février. Elle rappelait les principaux objectifs poursuivis par le Canada au cours de ces négociations – libéralisation du commerce des produits à base de ressources naturelles, amélioration du processus de règlement des litiges du GATT, établissement de règles pour la libéralisation du commerce des services – et soulignait la priorité que le Canada attache à des négociations de fond sur les produits agricoles et à la résolution rapide des problèmes agricoles qui perturbent le commerce extérieur³⁰.

4 – RENCONTRE ÉCONOMIQUE MULTILATÉRALE

Les ministres des Finances du Canada, des États-Unis, de la France, de la RFA, du Japon et de la Grande-Bretagne, se réunissaient le 22 février au Palais du Louvre, à Paris, où ils s'entendaient pour stabiliser les taux de change des principales monnaies autour des cours actuels. Le Groupe des Cinq, dont ne font pas partie le Canada et l'Italie, avait tenu des discussions préparatoires la veille, suscitant ainsi l'ire des représentants italiens qui décidaient de boycotter ce qui, à l'origine, devait être une réunion du Groupe des Sept³¹.

27. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 1*, 2 janvier 1987.

28. *Ibid.*, Communiqué no 31, 12 février 1987 et *Communiqué no 36*, 18 février 1987.

29. *The Globe and Mail*, 14 mars 1987, p. A8.

30. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué no 16*, 29 janvier 1987 et *Communiqué no 18*, 2 février 1987.

31. *Le Devoir*, 23 février 1987, p. 1 et p. 16.

G — Les relations canado-américaines

Le premier ministre Brian Mulroney recevait le 21 janvier à Ottawa le vice-président des États-Unis, M. George Bush, et le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker. Cette rencontre faisait suite à une requête du gouvernement canadien et portait principalement sur les questions du libre-échange, des pluies acides, et de la souveraineté dans l'Arctique. Le 18 janvier, M. Mulroney avait déclaré en conférence de presse, qu'il n'était pas satisfait de l'évolution de certains dossiers bilatéraux par rapport aux engagements du président Ronald Reagan. Au terme des entretiens, le vice-président américain refusait de se lier à un échéancier pour les pluies acides ou le libre-échange, mais promettait de faire part au président Reagan des positions canadiennes sur ces sujets. Peu de nouvelles transparaissent des pourparlers sur la souveraineté dans l'Arctique³². D'autre part, on confirmait au début de l'année que le président américain se rendrait en visite officielle dans la capitale canadienne les 5 et 6 avril³³.

1 — LES NÉGOCIATIONS SUR LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Les équipes canadienne et américaine tenaient des séances de négociations au cours des mois de janvier, de février et de mars. Le Pacte de l'automobile suscitait au long de cette période de nombreuses déclarations, alors qu'on s'interrogeait de part et d'autre sur la possibilité de sa réouverture³⁴. La proposition des États-Unis d'inclure les industries culturelles dans les pourparlers sur le libre-échange était annoncée de nouveau au début de février par le représentant américain au Commerce, M. Clayton Yeutter; le premier ministre Mulroney affirmait alors que la souveraineté culturelle canadienne n'était pas négociable et que les propos de M. Yeutter démontrait de la part de ce dernier une « stupéfiante ignorance » du Canada³⁵. M. Mulroney précisait le 12 mars quelles étaient les trois conditions essentielles à la signature d'un accord de libéralisation des échanges avec les États-Unis:

- cet accord devra contenir de nouvelles dispositions au sujet de la législation des recours commerciaux;
- il devra réduire et éliminer graduellement tous les tarifs douaniers;
- il devra couvrir la question des barrières non tarifaires, y compris celles ayant trait aux pratiques d'achat gouvernementales³⁶.

Le premier débat en Chambre sur les négociations commerciales avec les États-Unis avait lieu le 16 mars³⁷.

2 — AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

La controverse soulevée par l'entente bilatérale conclue à la fin décembre pour régler le différend sur l'exportation de bois d'œuvre résineux aux États-Unis se poursuivait au début de l'année. Cette entente, négociée par les deux pays après l'imposition par les États-Unis de

32. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 19 janvier 1987, p. 2, et 22 janvier 1987, pp. 1 et 18.

33. *Le Devoir*, 12 février 1987, p. 2.

34. *Le Devoir*, 14 janvier 1987, pp. 1 et 18; Robert SHEPPARD, *The Globe and Mail*, 14 janvier 1987, p. A1; *Le Devoir*, 16 janvier 1987, p. 13, 26 février 1987, pp. 1 et 20; Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 3 mars 1987, p. 3.

35. Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 5 février 1987, pp. A1-A2.

36. Pierre O'NEIL, *Le Devoir*, 13 mars 1987, pp. 1 et 12; Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 13 mars 1987, p. A2.

37. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 17 mars 1987, p. 1.

droits de 15 % à l'importation de bois d'oeuvre résineux et suivant laquelle le Canada percevra désormais lui-même des droits de 15 % sur ses exportations de bois vers les États-Unis, avait soulevé de nombreuses critiques. Les ministres Carney et de Cotret la défendaient cependant à plusieurs reprises, répétant qu'elle ne représentait pas une atteinte à la souveraineté canadienne, puisque le seul droit de regard des Américains consisterait à s'assurer d'une augmentation de 15 % du prix du bois, quelle que soit la formule choisie par le Canada et les provinces³⁸. Le gouvernement canadien choisissait par ailleurs de ne pas maintenir les tarifs imposés en juin 1986 en guise de réplique aux droits appliqués par les États-Unis aux exportations canadiennes de bardeaux de cèdre vers ce pays³⁹. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, annonçait ainsi dans son discours du budget l'élimination des tarifs sur certains livres, pièces d'ordinateurs et autres produits. Le gouvernement canadien rendait encore publiques le 2 janvier des lettres envoyées aux autorités américaines dans le but de protester contre la décision prise en décembre aux États-Unis de modifier les procédures de fixation des coûts dans le commerce du gaz naturel⁴⁰. Le 6 mars, le Tribunal canadien des importations rendait permanents les droits compensateurs imposés de façon provisoire à l'automne 1986 au maïs importé des États-Unis⁴¹. Enfin, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures signalait au mois de mars l'intention du gouvernement canadien de surveiller l'entrée et la sortie des chargements d'acier au pays, afin de couper court à la menace américaine de restreindre les importations d'acier en provenance du Canada⁴².

3 – QUESTIONS DIVERSES

Le problème des pluies acides était soulevé à plusieurs occasions pendant l'hiver, notamment au cours des préparatifs du sommet Mulroney-Reagan⁴³. Le président américain annonçait le 18 mars que les États-Unis déboursaient d'ici cinq ans \$5 milliards afin de combattre les précipitations acides; M. Reagan précisait qu'il tenterait d'obtenir \$2,5 milliards du Congrès, et que l'autre moitié de la somme serait fournie par le secteur privé⁴⁴. Le premier ministre Mulroney lançait la semaine suivante à la Conférence nord-américaine sur la faune et les ressources naturelles un appel aux membres du Congrès leur demandant d'intervenir dans la campagne de réduction des émissions de polluants acides⁴⁵. Toujours dans le domaine de l'environnement, le Canada, les États-Unis, l'Ontario et l'État de New York, signaient le 4 février une entente de principe sur la dépollution de la rivière Niagara⁴⁶. On notera enfin le démenti apporté fin mars par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, à l'endroit d'une information publiée dans le magazine *Maclean's* selon laquelle une entente aurait été conclue par le Canada et les États-Unis au sujet de la souveraineté de l'Arctique canadien⁴⁷.

38. *Le Devoir*, 3 janvier 1987, p. A1 et 6 janvier 1987, p. 2.

39. Marie TISON, *Le Devoir*, 19 février 1987, p. 2.

40. *Le Devoir*, 3 janvier 1987, p. A2.

41. *Le Devoir*, 7 mars 1987, p. A7.

42. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 26 mars 1987, pp. B1-B2.

43. Christie MCLAREN, *The Globe and Mail*, 13 février 1987, p. A5; *The Globe and Mail*, 11 mars 1987, p. A9.

44. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 19 mars 1987, pp. 1 et 12.

45. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 24 mars 1987, pp. 1 et 10.

46. *Le Devoir*, 5 février 1987, p. 5.

47. *Le Devoir*, 23 mars 1987, p. 8; Graham FRASER et Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 24 mars 1987, p. A2.

H — Le Canada et l'Europe occidentale

En raison des fortes pressions intérieures et internationales suscitées par la décision de fermer son ambassade d'Helsinki, le gouvernement canadien choisissait à la fin de l'hiver de la laisser ouverte⁴⁸. Mise à part cette décision du gouvernement annoncée le 24 mars par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, d'effectuer ailleurs les coupures budgétaires nécessaires, ce sont les relations entre le Canada et la France, particulièrement dans le domaine des pêches, qui retenaient l'attention au cours du premier trimestre.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre des Pêches et Océans, M. Tom Siddon, annonçaient le 27 janvier qu'une entente franco-canadienne avait été conclue au sujet du problème de la délimitation de la zone territoriale française autour des Îles Saint-Pierre et Miquelon et de l'établissement des quotas de pêche au large des côtes canadiennes. La France et le Canada convenaient dans cette entente de soumettre le différend concernant la frontière maritime à l'arbitrage international, sous réserve que soit négocié avant la fin de 1987 un accord sur la composition et le mandat du tribunal; les deux pays s'y engageaient également à arriver avant la fin de 1987 à des arrangements intérimaires quant aux contingents sur la pêche française pour la période 1988-1991, dans l'attente de l'établissement de la frontière maritime⁴⁹. L'entente fit l'objet de vives critiques, notamment de la part du premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, qui n'en avait pas été informé officiellement⁵⁰. Le premier ministre Mulroney déclarait en Chambre le 10 février que le caractère secret des négociations franco-canadiennes était incorrect, et que l'accord serait revu avec les cinq provinces de l'est du pays; le gouvernement français faisait savoir de son côté qu'il ne réviserait ni ne renégocierait le traité, si cela devait amener une réduction de la quantité de poissons pêchés par la France au large des côtes canadiennes⁵¹. Plus tard à l'hiver, le Canada sévissait contre les pêcheurs français qu'il estimait coupables d'avoir outrepassé leurs quotas de pêche. Après un avertissement lancé en février, le gouvernement canadien décidait à la mi-mars de retirer aux chalutiers français leur droit d'accès aux ports canadiens et de leur interdire les eaux canadiennes au sud de Terre-Neuve⁵².

Le Premier ministre français reportait pour une deuxième fois la visite officielle qu'il devait effectuer au Canada en janvier et qui avait été d'abord prévue pour le mois de septembre 1986. Ses ministres des Affaires étrangères et des Communications se rendaient cependant au Canada aux dates retenues pour le voyage de M. Jacques Chirac. Le 16 janvier, MM. Jean-Bernard Raymond et Joe Clark, annonçaient la signature d'un Accord de coopération économique et industrielle, qualifiée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de « plus important accord que les deux pays aient signé dans le secteur économique ces dernières années ». La France et le Canada signaient également des Avenants à la Convention fiscale de 1975 et à l'accord de 1956 relatif à l'admission de stagiaires⁵³. Les ministres des Communications de France, du Canada et du Québec, M. François Léotard, Mme Flora MacDonald et M. Richard French, signaient d'autre part le

48. *The Globe and Mail*, 25 mars 1987, p. A4.

49. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 14*, 27 janvier 1987.

50. Stephen THORNE, *The Globe and Mail*, 27 janvier 1987, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 4 février 1987, p. 2.

51. *The Globe and Mail*, 11 février 1987, pp. A1-A2.

52. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 13 février 1987, p. 20; *Le Devoir*, 19 mars 1987, pp. 1 et 12.

53. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 4*, 16 janvier 1987; Pierre ROBERGE, *Le Devoir*, 17 janvier 1987, pp. 1 et 20.

même jour une déclaration prévoyant l'inauguration d'ici un an de la chaîne française TV5 diffusée au Canada. Notons en dernier lieu qu'on apprenait en janvier que le président français, M. François Mitterrand, se rendrait au Canada du 25 au 28 mai.⁵⁴

I — Le Canada et l'URSS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait le 4 mars la décision du gouvernement soviétique d'autoriser les membres de 22 familles à quitter l'URSS pour rejoindre des parents établis au Canada. Ces personnes figuraient sur la liste des cas de réunions des familles qui avait été remise au ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Edouard Chevardnadze, lors de sa visite au Canada à l'automne 1986. M. Clark affirmait voir dans la décision des Soviétiques une étape constructive dans la résolution d'un problème majeur entre le Canada et l'URSS⁵⁵. En mars également, une mission commerciale dirigée par le ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé, M. Charles Mayer, se rendait en Union soviétique afin de discuter de la possibilité d'augmenter les importations en provenance de ce pays au Canada⁵⁶. La première réunion de coordination du programme d'échanges Canada-URSS sur les sciences de l'Arctique se tenait d'autre part à Ottawa à la fin de février et donnait lieu à la signature d'un protocole prorogeant de deux ans le programme d'échanges⁵⁷. Enfin, des sources soviétiques indiquaient en février que le premier ministre Mulroney devrait se rendre en URSS à l'été, pour ce qui constituerait la première visite officielle d'un chef de gouvernement canadien dans ce pays depuis 1971, à l'exception des voyages suscités par les funérailles d'un leader soviétique⁵⁸.

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 — LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE AU MEXIQUE ET AU VÉNÉZUELA

M. Marcel Masse, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, se rendait au Mexique au début de janvier et y rencontrait le secrétaire mexicain de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie d'État, M. Alfredo Del Mazo, le ministre des Affaires étrangères, M. Bernardo Sepulveda, et le président Miguel de la Madrid. Lors de ses entretiens avec M. Sepulveda, le ministre Masse réitérait l'appui du Canada aux initiatives du Mexique et du groupe de Contadora en vue de résoudre de façon pacifique les problèmes de l'Amérique centrale. Les deux hommes reconnaissaient l'importance des efforts visant à promouvoir la stabilité du marché pétrolier. On insistait aussi au cours des rencontres sur la nécessité de diversifier les sources d'énergie. Dans le domaine nucléaire, il fut convenu que des techniciens mexicains visiteraient les centrales nucléaires du Canada, et que des techniciens canadiens se rendraient au Mexique, afin de mettre en commun leurs connaissances respectives⁵⁹. S'adressant aux représentants de l'industrie mexicaine de l'amiante, M. Masse

54. *Le Devoir*, 21 janvier 1987, p. 3.

55. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 41*, 4 mars 1987.

56. *The Globe and Mail*, 17 mars 1987, p. B29.

57. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 39*, 26 février 1987.

58. Lawrence MARTIN, *The Globe and Mail*, 5 février 1987, pp. A1-A2.

59. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 87/10*, 14 janvier 1987.

soulignait que le « Mexique, le Canada et les autres pays qui ont un enjeu dans l'amiante et dans son utilisation doivent continuer de lutter de pied ferme contre la proposition de l'EPA (*Environmental Protection Agency* américaine), qui vise à éliminer graduellement l'utilisation de l'amiante aux États-Unis au cours d'une période de dix ans⁶⁰.

Au cours d'un séjour au Venezuela la dernière semaine de février, le ministre Masse s'entretenait brièvement avec le Président Jaime Lusinchi et discutait avec le ministre vénézuélien de l'Énergie et des Mines, M. Arturo Hernandez Grisanti, et avec des représentants de la compagnie pétrolière d'État Petroleos de Venezuela, de questions liées à la coopération bilatérale et internationale dans le domaine énergétique. Lors de sa visite, M. Masse déclarait que le Venezuela et le Canada étaient des « pays partisans de la modération » dans le secteur du pétrole et du gaz, et qu'ils pouvaient, de par les liens du premier avec l'OPEP, et du deuxième avec l'Agence internationale de l'énergie, établir entre eux un dialogue qui aiderait à une plus grande compréhension entre les pays producteurs et les régions consommatrices de pétrole et contribuerait à la stabilisation des marchés mondiaux de l'énergie. Il soulignait par ailleurs en conférence de presse, qu'il était dans l'intérêt des deux pays de s'objecter à la possibilité de l'imposition aux États-Unis d'une taxe sur les importations de pétrole⁶¹.

2 – L'AMÉRIQUE CENTRALE ET LES CARAÏBES

Le Comité canado-cubain sur les relations économiques et commerciales se réunissait à la Havane du 26 au 29 janvier. Relations commerciales bilatérales, mécanismes de crédit et de financement, relations économiques (plus particulièrement les questions liées à l'investissement), coopération possible dans le secteur des sciences et de la technologie, tels étaient les principaux sujets à l'ordre du jour. Cette réunion permettait la conclusion d'un accord sur l'étude d'éventuels projets conjoints de commerce sur des marchés tiers⁶².

Alors qu'ils entreprenaient au début de l'année une mission conjointe auprès des pays d'Amérique centrale, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, envoyait aux ministres des Affaires étrangères des pays du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama, Venezuela) et du groupe d'appui de Lima (Argentine, Brésil, Pérou, Uruguay), ainsi qu'aux secrétaires-généraux des Nations Unies et de l'Organisation des États américains, un message où il réaffirmait le « ferme appui » du Canada au processus de Contadora⁶³.

Enfin, deux initiatives liées à des programmes mis en place l'an dernier avaient lieu au mois de mars. Des séminaires de formation à l'intention de représentants des pays antillais membres du Commonwealth se tenaient à Kingston, en Jamaïque, dans le cadre du projet CARIBCAN, et le Projet d'appui technique au processus de démocratisation en Haïti permettait à six hauts fonctionnaires haïtiens de se rendre à Ottawa pour étudier le système électoral⁶⁴.

60. *Ibid.*, *Communiqué no 87/5*, 9 janvier 1987.

61. *Ibid.*, *Communiqué no 87/38*, 24 février 1987; *The Globe and Mail*, 25 février 1987, p. B27.

62. Ministère des Affaires extérieures, *CanadExport*, vol. 5, no 6, 25 mars 1987, p. 6.

63. *Ibid.*, *Communiqué no 5*, 20 janvier 1987.

64. *Ibid.*, *Communiqué no 48*, 16 mars 1987; Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 87-17*, 9 mars 1987.

K — Le Canada et le Moyen-Orient

Le Canada rejetait en mars la demande d'accréditation du général Amos Yaron qui avait été nommé par Jérusalem au poste d'attaché militaire israélien à Ottawa. La presse liait la décision du gouvernement canadien à la mise en cause du général Yaron par la commission Kahane chargée d'enquêter sur les massacres des camps palestiniens de Sabra et de Chatila en septembre 1982. Aucun responsable gouvernemental ne voulait toutefois confirmer, qu'il s'agissait bien là du motif expliquant le geste posé par le Canada⁶⁵.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait le 18 février que l'ambassadeur du Canada en Syrie, M. Jacques Noiseux, regagnerait son poste à Damas dès le lendemain. M. Noiseux avait été rappelé dans la capitale canadienne en octobre 1986, à la suite de la condamnation à Londres de M. Nezar Hindawi, accusé d'avoir fomenté un attentat commandité par la Syrie. L'ambassadeur canadien devait rapporter aux autorités syriennes un message où leur était réitéré le point de vue du Canada sur les appuis étatiques au terrorisme⁶⁶.

La violence, qui marquait le début de l'année au Liban, incitait M. Clark à émettre le 30 janvier en conférence de presse à Londres un avertissement enjoignant les Canadiens de sortir de ce pays, s'ils s'y trouvaient, et de renoncer à leur voyage, s'ils se proposaient d'y aller. Il profitait aussi de l'occasion pour souligner les efforts de son gouvernement afin d'obtenir la libération de l'ingénieur canadien Philip Engs, détenu en Iran sous présomption d'espionnage⁶⁷. (M. Engs, appréhendé le 2 décembre 1986, était libéré le 8 février⁶⁸). Le 2 mars, le Canada indiquait qu'il verserait \$1,2 million afin de venir en aide aux réfugiés palestiniens victimes des combats incessants au Liban⁶⁹.

L — Le Canada et l'Afrique Sud du Sahara

1 — LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE MULRONEY EN AFRIQUE

Le premier ministre Mulroney débutait le 27 janvier une visite officielle de six jours au Zimbabwe et au Sénégal. Il commençait son séjour en sol africain à Harare où il rendait une brève visite de courtoisie au président Canaan Sodindo Banana et tenait à plusieurs reprises avec le premier ministre zimbabwéen, M. Robert Mugabe, des discussions dominées par le thème de la lutte contre l'apartheid. Faisant référence aux relations économiques du Zimbabwe avec l'Afrique du Sud, M. Mulroney assurait son hôte qu'il ne s'attendait pas à ce que les pays de la ligne de front démontrent leur bonne foi en se « suicidant économiquement », et que certains pays pouvaient en faire plus « parce qu'ils sont plus grands, plus forts et plus éloignés »⁷⁰. Au terme de ses entretiens avec M. Mugabe, le Premier ministre canadien indiquait qu'une commission économique conjointe avait été mise sur pied afin de

65. *The Globe and Mail*, 5 mars 1987, pp. A1-A2, 13 mars 1987, p. A4; *Le Devoir*, 5 mars 1987, p. 7, 13 mars 1987, p. 6.

66. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 35*, 18 février 1987.

67. *Le Devoir*, 31 janvier 1987, pp. A1 et A20; *The Globe and Mail*, 31 janvier 1987, p. A5.

68. Margaret POLANYI, *The Globe and Mail*, 11 février 1987, pp. A1-A2.

69. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 87-16*, 2 mars 1987.

70. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 28 janvier 1987, pp. 1 et 10; Michael VALPY, *The Globe and Mail*, 24 janvier 1987, pp. A1-A2.

passer en revue les moyens susceptibles d'améliorer les relations commerciales canado-zimbabwéennes. Il annonçait de plus l'approbation par son gouvernement d'un projet de \$3,9 millions qui devrait permettre de faciliter la transformation des céréales au Zimbabwe⁷¹.

Une rencontre entre MM. Mulroney et Mugabe, le président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda, et le président du Botswana, M. Quett Masire, avait lieu à Victoria Falls le 29 janvier et permettait la signature d'une entente par laquelle le Canada s'engageait à fournir \$49 millions à un projet hydro-électrique prévoyant l'interconnexion des réseaux électriques botswanais, zambien et zimbabwéen. Les trois leaders africains profitaient de la présence de nombreux journalistes pour défendre publiquement les forces rebelles qui utilisent la violence pour combattre le régime politique de l'Afrique du Sud⁷². M. Mulroney déclarait par la suite en conférence de presse, qu'il ne saurait endosser l'usage de la violence, mais qu'il reconnaissait la validité des raisons invoquées par MM. Mugabe, Kaunda et Masire pour le faire. Il ajoutait qu'il s'attendait à rencontrer bientôt M. Oliver Tambo, le président de l'*African National Congress* (ANC)⁷³.

Le 30 janvier, M. Mulroney quittait le Zimbabwe à destination de Dakar. Il était reçu dans la capitale sénégalaise par le président Abdou Diouf, et discutait avec lui, puis avec les chefs de gouvernement du Mali et de la Mauritanie, de questions bilatérales, de la situation en Afrique du Sud, et de l'organisation du prochain sommet de la Francophonie. Au cours de sa visite, le Premier ministre canadien signait cinq accords visant à la mise en valeur des ressources sénégalaises et consentait un moratoire de cinq ans sur le remboursement d'une dette de \$3,1 millions. Interrogé par des journalistes à son départ pour Ottawa, M. Mulroney affirmait que ses discussions avec les leaders de six pays africains l'avaient convaincu de l'incapacité de « la voie du dialogue » à apporter une solution au problème de l'apartheid, ce qui semblait rendre inévitable l'adoption de nouvelles sanctions canadiennes à l'endroit du gouvernement de l'Afrique du Sud. Il soulignait par ailleurs qu'il profiterait du sommet économique de Venise en juin pour tenter de persuader le président Reagan et la première ministre Thatcher d'imposer des sanctions économiques sévères au régime de Pretoria⁷⁴.

2 - L'AFRIQUE DU SUD

Au terme de ses travaux, le 1^{er} mars, un colloque organisé par le Conseil canadien pour la coopération internationale sous le thème « Prendre parti en Afrique australe » demandait instamment à Ottawa d'adopter des sanctions « complètes et exécutoires » à l'égard de l'Afrique du Sud et de reconnaître l'*African National Congress* (ANC)⁷⁵. S'adressant aux quelques cinq cents délégués réunis à Montréal, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, rappelait la décision de son gouvernement, prise d'entrée, selon laquelle « le Canada serait en mesure de jouer un plus grand rôle dans la lutte contre l'apartheid en encourageant l'accroissement continu des pressions internationales plutôt qu'en mettant fin brutalement et de façon spectaculaire à ses relations » avec Pretoria⁷⁶. M. Clark affirmait le 4 mars au Comité des Communes sur les droits de la personne que le Cabinet avait approuvé

71. *Le Devoir*, 29 janvier 1987, p. 2.

72. Michael VALPY, *The Globe and Mail*, 30 janvier 1987, pp. A1-A2.

73. *Ibid.*, 31 janvier 1987, pp. A1-A2.

74. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 2 février 1987, p. 3; Michael VALPY, *The Globe and Mail*, 2 février 1987, pp. A1-A2.

75. Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 2 mars 1987, p. 3.

76. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 87/11*, 28 février 1987, p. 2.

en janvier de nouvelles sanctions économiques à l'endroit de l'Afrique du Sud. Celles-ci, précisait-il, ne seront cependant imposées qu'au moment où elles seront susceptibles d'avoir un impact certain⁷⁷. Avant le départ de M. Mulroney pour l'Afrique, M. Glen Babb, ambassadeur du gouvernement de Pretoria au Canada, accusait le Premier ministre canadien de faire preuve d'hypocrisie en critiquant l'apartheid tout en négligeant les populations autochtones canadiennes⁷⁸. Il reprenait l'essence de ses propos lors de la visite d'une réserve amérindienne du Manitoba au mois de mars⁷⁹. M. Oliver Tambo, le président de l'*African National Congress*, devrait se rendre à Ottawa au début de mai pour y rencontrer le premier ministre Mulroney et discuter avec lui de la possibilité de nouvelles sanctions canadiennes contre l'Afrique du Sud, selon ce qu'annonçait à la fin mars un représentant de l'ANC⁸⁰.

3 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le premier ministre de l'Ouganda, M. Samson Kisekka, rencontrait le 22 mars à Ottawa le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada et la ministre canadienne des Relations extérieures afin de leur demander de l'aide additionnelle pour son pays⁸¹. M. Gerry Weiner, ministre d'État à l'Immigration, représentait le Canada à l'assemblée annuelle de la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (SADCC) qui se tenait au début de février à Gaborone au Botswana. Il profitait de sa présence pour annoncer une contribution de \$3,4 millions de l'ACDI à l'amélioration des services de formation à la gestion en Afrique australe et pour signer un accord de \$4,85 millions visant la prestation de services d'assistance technique à cette région⁸².

M — Le Canada et l'Asie

On retiendra surtout des relations entre le Canada et l'Asie au cours de l'hiver, le voyage qu'effectuait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, en Asie du Sud, et celui qui menait le Gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, et la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, à Hong Kong, puis en Chine, et enfin en Thaïlande.

1 – LE BANGLADESH

La visite de M. Clark au Bangladesh, la première faite par un ministre canadien des Affaires extérieures dans ce pays, se déroulait du 1^{er} au 5 février⁸³. Elle était marquée par des entretiens avec des membres du gouvernement bangladaise, notamment le ministre des Affaires étrangères, M. Humayun Rasheed Choudhury⁸⁴, et par la signature de quatre accords d'assistance au développement. Le plus important de ces accords était un protocole d'entente en vertu duquel le Bangladesh recevait une subvention de \$65 millions pour acheter au Canada de l'aluminium, du cuivre, du zinc, de la pâte de bois, et du soufre, au cours des cinq prochaines années⁸⁵. Les trois autres permettaient le financement de projets d'aide

77. *The Globe and Mail*, 5 mars 1987, pp. A1-A2.

78. *Le Devoir*, 2 février 1987, p. 2.

79. Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 11 mars 1987, pp. A1-A2.

80. *The Globe and Mail*, 24 mars 1987, pp. A1-A2.

81. Richard CLÉROUX, *The Globe and Mail*, 23 mars 1987, p. A4.

82. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 87-08* et *Communiqué no 87-09*, 6 février 1987.

83. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 87/10*, 19 février 1987.

84. *Le Devoir*, 2 février 1987, p. 3.

85. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 20*, 3 février 1987.

alimentaire et d'aménagements hydrauliques et hydro-électriques⁸⁶. Cette visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures lui donnait encore l'occasion d'annoncer le versement par le Canada de \$4 millions au programme de survie des enfants réalisé par l'UNICEF-Bangladesh et le Comité d'avancement rural du Bangladesh⁸⁷.

2 - LA CHINE

Le Gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, et la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, se rendaient en Chine du 16 au 25 mars. Une halte de trois jours à Hong Kong, au cours de laquelle Mme Sauvé visitait deux cimetières où reposent des soldats canadiens morts face aux Japonais lors de la Deuxième Guerre mondiale, précédait leur arrivée à Pékin⁸⁸. Pendant son séjour, Mme Sauvé faisait une tournée de quelques villes chinoises et rencontrait, entre autres, le président Li Xiannian, le vice-premier ministre, M. Li Peng, et le principal leader du Parti Communiste chinois, M. Deng Xiaoping⁸⁹. De son côté, Mme Landry discutait des programmes canadiens d'aide au développement avec des responsables chinois et se rendait sur les lieux de plusieurs projets en cours⁹⁰. Elle concluait de plus des ententes relatives à l'octroi de \$85 millions en subventions canadiennes dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement des langues, des télécommunications et du transport. L'une de ces ententes apportait notamment une assistance supplémentaire de \$1,4 million à l'étude du projet hydro-électrique des Trois Gorges, effectuée par un consortium canadien⁹¹. À l'issue de ses entretiens avec M. Zhen Tuobin, le ministre chinois des Relations économiques et du Commerce extérieur, Mme Landry constatait un déplacement des priorités de la Chine du domaine du développement des ressources humaines à celui de l'assistance technique proprement dite, particulièrement les télécommunications, les transports et l'énergie, dans l'allocation de l'aide internationale qu'elle reçoit. Cet intérêt pour des champs d'activité où le Canada possède une expertise considérable devrait, selon Mme Landry, amener une augmentation des investissements canadiens en Chine⁹².

3 - LA CORÉE DU SUD

Une délégation commerciale coréenne dirigée par M. Woong-Bae Rha, ministre du Commerce et de l'Industrie de la République de Corée, visitait le Canada du 11 au 13 mars. Lors de son passage à Ottawa, M. Rha s'engageait au nom de son pays à augmenter les importations de charbon cokéifiable canadien et à réduire de 20 à 15 % le tarif douanier coréen imposé au bois d'oeuvre en provenance du Canada. Mme Pat Carney, ministre canadienne du Commerce extérieur, et M. Rha convenaient également de mesures visant à faciliter une augmentation des achats d'articles manufacturés canadiens par la République de Corée. La visite de la délégation canadienne permettait de plus la conclusion de deux accords d'entreprise conjointe entre les secteurs privés des deux pays⁹³.

86. *Ibid.*, *Communiqué no 22*, 3 février 1987, *Communiqué no 21*, 3 février 1987 et *Communiqué no 25*, 5 février 1987.

87. *Ibid.*, *Communiqué no 24*, 4 février 1987.

88. *Le Devoir*, 16 mars 1987, p. 4.

89. James RUSK, *The Globe and Mail*, 18 mars 1987, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 20 mars 1987, p. 1.

90. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 87-14*, 26 février 1987.

91. *The Globe and Mail*, 27 mars 1987, p. B14.

92. James RUSK, *The Globe and Mail*, 20 mars 1987, p. B15.

93. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 47*, 12 mars 1987; Ministère des Affaires extérieures, *CanadExport*, vol. 5, no 6, 25 mars 1987, pp. 1 et 6.

4 – L'INDE

Le voyage dans le sous-continent asiatique du secrétaire d'État aux Affaires extérieures le menait en Inde, au lendemain de son séjour au Bangladesh. Il y passait une semaine (5-11 février) qui coïncidait avec la tenue de la septième foire indienne de l'industrie mécanique et électrique où le Canada jouait cette année le rôle de pays partenaire. Lors de son séjour à New Delhi, outre son passage à cette foire, M. Clark participait à la première des consultations ministérielles annuelles annoncées lors de son séjour en Inde en décembre 1985⁹⁴. Il rencontrait le ministre indien des Affaires extérieures, M. Shri N. D. Tiwari, avec qui il signait un traité bilatéral d'extradition qui selon lui, « témoignait de la détermination (des) deux pays à lutter contre le terrorisme »⁹⁵. Il s'entretenait également avec le premier ministre Rajiv Gandhi, et concluait avec le ministre indien de l'Industrie, M. J. Vengala Rao, un protocole d'accord sur la collaboration industrielle et technologique ayant pour but de favoriser, entre autres, la mise en place d'entreprises communes. Il discutait enfin avec M. Vasant Sathe, ministre indien de l'Énergie, de la possibilité d'accroître la coopération canado-indienne dans le secteur énergétique⁹⁶.

6 – LA THAÏLANDE

Le périple asiatique du Gouverneur général du Canada et de la ministre des Relations extérieures se poursuivait à Bangkok, où elles séjournaient du 25 au 29 mars en provenance de Shanghai. Mme Landry y discutait avec des responsables gouvernementaux de l'assistance canadienne à ce pays et annonçait que l'ACDI consacrerait plus de \$60 millions à de nouvelles activités en Thaïlande dans plusieurs domaines dont l'éducation, la mise en valeur des richesses naturelles, le développement industriel et rural, et la participation des femmes au développement économique et social⁹⁷.

N — Chronologie thématique*

Rencontre avec le Premier ministre des Bahamas

9 janvier:

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, s'entretient aux Bahamas avec le premier ministre Sir Lynden Pindling.

Accord sur le textile entre Hong Kong et le Canada

18 janvier:

Le Canada et Hong Kong s'entendent sur une diminution de moitié du taux de croissance des exportations de vêtements de Hong Kong vers le Canada pour les cinq prochaines années.

94. Ministère des Affaires extérieures, *CanadExport*, vol. 5, no 4 (25 février 1987), pp. 1 et 4; *Ibid.*, *Communiqué no 3*, 15 janvier 1987.

95. *Ibid.*, *Communiqué no 26*, 6 février 1987, *Discours no 87-8*, 13 février 1987.

96. *Ibid.*, *Discours no 87-9*, 13 février 1987; *Le Devoir*, 10 février 1987, p. 2.

97. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 87-14*, 26 février 1987 et *Communiqué no 87-41*, 29 mars 1987.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Canada et l'Australie

22 janvier:

Le Canada et l'Australie signent un Mémoire d'entente sur le partage mutuel de certains services consulaires à l'étranger.

23 janvier:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, annoncent la participation du Canada à EXPO 88, qui se déroulera du 30 avril au 30 octobre 1988 à Brisbane en Australie.

Rencontres avec M. Bettino Craxi, et avec le Pape Jean-Paul II

26 janvier:

Lors d'un bref passage à Rome, le premier ministre Mulroney rencontre le premier ministre italien, M. Bettino Craxi, et a une audience privée avec le pape Jean-Paul II.

Accord d'échange de données sur la technologie de l'énergie

26 janvier:

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources signe un accord donnant aux scientifiques canadiens l'accès par voie électronique à une banque de données sur la technologie de l'énergie alimentée par le Canada et les autres pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Remise d'un rapport sur le climat de l'investissement au Canada

27 janvier:

La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, reçoit de l'ambassadeur du Japon à Ottawa, M. Yoshio Okawa, le rapport de la Mission économique japonaise sur le climat de l'investissement au Canada. Ce rapport, résultat d'une tournée canadienne effectuée en octobre 1986, constate un excellent potentiel de croissance dans le secteur des investissements japonais au pays.

Un Institut international des droits de la personne et de l'avancement démocratique

28 janvier:

À la suite de la proposition de créer un institut international des droits de la personne et de l'avancement démocratique faite par le Comité parlementaire spécial sur les relations extérieures du Canada, M. Joe Clark et Mme Monique Landry annoncent la nomination de deux rapporteurs spéciaux qui auront pour tâche de conseiller le gouvernement sur la forme et le mandat de cet institut.

Forum sur l'économie mondiale

29 janvier:

La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, est à Davos, en Suisse, afin de participer à une réunion du Forum sur l'économie mondiale.

Protection de la plaine côtière du Nord-Est de l'Arctique

3 février:

M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Tom McMillan, ministre de l'Environnement, et M. William McKnight, ministre des Affaires indiennes et du Nord, annoncent que des consultations bilatérales viennent d'avoir lieu avec des représentants du gouvernement américain au sujet du développement de la plaine côtière du Nord-Est de l'Arctique en Alaska. Les trois hommes affirment que le Canada a insisté auprès des États-Unis pour que soient protégés les ressources fauniques de cette région.

Pourparlers sur l'énergie

3 février:

Le ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse, participe au symposium mondial sur l'énergie qui a lieu à Davos, en Suisse.

Aide humanitaire aux Îles Cook

3 février:

Le Canada accorde \$60,000 aux Îles Cook à la suite des dégâts causés par le cyclone Sally qui a frappé le sud du Pacifique la veille du Jour de l'An.

La souveraineté canadienne dans l'Arctique

4 février:

Réagissant à la publication par l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales d'une étude sur la défense continentale, le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, trouve inacceptable une hypothèse qui y est envisagée à l'effet de miner les détroits de l'Arctique canadien pour faire respecter la souveraineté du Canada dans cette région.

Rencontre avec une délégation de l'Afrique de l'Est

9 février:

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, accueille des représentants de l'*Intergovernmental Authority on Drought and Development* (IGADD), un nouvel organisme qui a pour objet de regrouper les efforts fournis par le Soudan, la Somalie, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et Djibouti dans la lutte contre les sécheresses et les famines qui sévissent périodiquement en Afrique de l'Est.

Permis d'importation

13 février:

La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, annonce le dépôt d'un projet de loi qui obligera les intérêts étrangers à obtenir des permis d'importation pour les films en salle et les bandes de magnéscope.

Rencontre des exportateurs de céréales

16 au 18 février:

Une rencontre du groupe dit des Cinq grands exportateurs de céréales – Canada, États-Unis, CEE, Argentine et Australie – a lieu à San Diego.

Protestation du Canada auprès de l'Environmental Protection Agency

19 février:

M. Marcel Masse, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, annonce que le Canada a officiellement demandé à l'Agence américaine de protection de l'environnement de retirer son projet de règlement visant à interdire l'utilisation de l'amiante aux États-Unis.

Soutien accordé à un candidat au poste de directeur général de la FAO

23 février:

Un communiqué du ministère des Affaires extérieures indique que le gouvernement canadien a décidé d'appuyer la candidature de M. Moïse Mensah au poste de directeur général de la FAO, parce qu'il estime nécessaire un changement à la direction de cette organisation.

Interception de quatre avions soviétiques

27 février :

Deux chasseurs CF-18 de la base de Bagotville au Québec interceptent quatre bombardiers soviétiques près de la côte Est du Canada.

Entente sur la prévention du crime

13 mars :

Le Canada et l'Italie s'entendent pour collaborer de façon plus étroite dans la lutte contre le crime et le trafic de drogue.

Échanges de données statistiques

17 mars :

Statistique Canada affirme que le Canada et les États-Unis viennent de conclure un accord qui leur permet d'échanger certaines statistiques douanières et d'éliminer les disparités entre leur comptabilisation respective de la balance commerciale entre les deux pays.

Rapport de la Commission mixte internationale

18 mars :

La Commission mixte internationale remet son troisième rapport biennal aux gouvernements du Canada et des États-Unis.

Conférence sur les produits chimiques industriels dangereux

18 mars :

L'offre du Canada d'être l'hôte de la première rencontre internationale en vue de l'échange d'informations sur les produits chimiques industriels dangereux est acceptée à une réunion de l'OCDE à Paris.

Nominations diplomatiques

23 janvier :

M. Daniel Molgat est nommé Chef de mission et Ambassadeur près des Communautés européennes (Bruxelles, Belgique). M. Molgat était Ambassadeur en Espagne depuis 1985.

30 janvier :

Mme Julie Loranger est nommée Ambassadrice en Espagne en remplacement de M. Molgat.

6 février :

Mme A Reynell Andreychuk est nommée Haut-commissaire au Kenya avec accréditation simultanée à titre de Haut-commissaire en Ouganda et à titre d'Ambassadrice aux Comores. Mme Andreychuk est aussi nommée Représentante permanente du Canada auprès du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Représentante permanente du Canada au Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Nairobi, Kenya). Le 6 mars, elle devient aussi accréditée en Somalie, à titre d'Ambassadrice.

13 février :

Mme Pierrette A. Lucas est nommée Consul général à Boston.